

**Matériel**

Baril T-RV-7, T-RV-10, T-RV-3	0,90 \$ / unité.jour
Barricade simple	1,11 \$ / unité.jour
Barricade double	2,27 \$ / unité.jour
Interdiction de stationnement	0,63 \$ / unité.jour
Panneau de signalisation	1,68 \$ / unité.jour
Pesée 50lbs	0,29 \$ / unité.jour
Panneau à messages variables (PMV), flèche lumineuse et feux de chantier	PSD

**Service chantier**

Camion impact, avec chauffeur (AIFV)	142,29 \$ / heure
Livraison ou ramassage dans un rayon de 30 minutes de nos bureaux (en semaine)	473,85 \$ / voyage
Préparation de commande pour ramassage en succursale	90,00 \$ / global

**Service d'ingénierie**

Plan de signalisation signé (à partir de)	500,00 \$ / unité
Attestation de planche de signalisation	275,00 \$ / unité
Certification d'atténuateur d'impact par un ingénieur	PSD

**Conditions**

- Un minimum de 10 jours de location sera facturé pour le matériel.
- Le matériel sera facturé du jour de la livraison jusqu'au retour.
- Minimum de 250\$ par facture mensuelle.

Le client s'engage à payer le coût de location du matériel pour toute la durée des travaux incluant les jours où il n'y a aucun travail pour cause de pluie, bris d'équipement, manque de matériel, jour férié ou autre. La localisation de services souterrains est à la charge du client. La signalisation sera conforme aux normes de la sécurité routière du Québec. Le client s'engage à assurer le matériel loué contre le vol, pertes ou bris accidentels causés par lui ou un tiers et faire parvenir la preuve d'assurance F.A.Q 27. Le client devra payer au locateur la valeur de tout matériel perdu ou volé qui n'est pas retrouvé dans les trente (30) jours à partir de la date de la perte ou du vol.

La main-d'oeuvre sera facturée à temps double les fins de semaine et les jours fériés, applicable selon le décret. Du temps supplémentaire (1.5x) pourrait être facturé selon la disponibilité des équipes, par contre, vous en serez informé lors de votre commande. Pour des services à l'heure, un minimum de 4 heures sera facturé. Les heures sont compatibles de bureau à bureau + 30 minutes de préparation.

Livraison de signalisation : Matériel livré à un seul endroit (sur un terrain ou en bordure de chaussée). Le matériel ne sera pas installé et/ou positionné conformément à un plan de signalisation.

Pour tout besoin en location d'équipements électronique et pour des services d'installation adaptés à vos besoins, veuillez adresser vos demandes à [estimation@groupe-signalisation.ca](mailto:estimation@groupe-signalisation.ca) ou remplir le formulaire web disponible au <https://groupe-signalisation.ca/location/>

**Nos divisions**

**securiblocs.ca**

- Expertise en glissières de béton pour chantier
- Expertise en dispositif de retenue frontal pour chantier (atténuateur)
- Installation sur chantiers routiers et sur terrains privés
- Location de glissières de béton et de dispositif de retenue frontal
- Vente de glissières de béton usagées


**goliax.ca**

- Fabrication de panneaux
- Distribution de porteurs et supports
- Fabrication et distribution de balises T-RV-7
- Vente d'équipement de sécurité pour signaleur
- Impression sur divers substrat (ex. : coroplast)
- Distribution de produits connexes (ex. PMV, barrière pour signaleur)


**axeconseil.ca**

- Étude de circulation
- Service conseil en circulation sur terrain privé
- Conception de devis de signalisation
- Analyse d'épure de giration (simulations autoturn)
- Conception de chemin de déviation
- Accompagnement en conception de trajet pour transport hors-normes

**Conditions générales**

Tous nos prix sont modifiables sans préavis. Termes de paiements nets 30 jours ou carte de crédit. Frais d'intérêt de 24% annuel sur tout paiement en retard. Bon de commande obligatoire pour toute commande. Aucune réclamation sur une facture après 30 jours. Prix valides selon la disponibilité. Taxes en sus.

**Informations générales**

Pour un meilleur service et une signalisation professionnelle, réservez nos services 24 heures à l'avance. Pour un prix plus compétitif, laissez-nous le soin d'évaluer vos besoins pour vous fournir une signalisation sécuritaire et compétitive. Nos employés possèdent la carte de Signaleur (AQTR) et/ou les cartes d'installation (AQTR 1 et 2). Au plaisir de vous servir!

**Fier membre de ces associations**
